OPÉRATION SAKADO 2025

Faites de la place dans vos placards, aidez les sans-abris de l'Aube !

Pourquoi ?

L'hiver est une période particulièrement difficile pour les personnes sans domicile :

Pour la 12ème année consécutive, l'ADMR de l'Aube se mobilise pour collecter des dons *(non financiers)* et des sacs à dos à destination des sans abris du département.

Que donner ?

Produits alimentaires : *biscuits, chips, chocolat ...*

Produits d'hygiène : *Gel douche, protections hygiénique, lingettes ...*

Vêtements chauds : *Pantalons, pulls, chaussettes ...*

Culture : *Livres, crayons, carnet ...*

LES OBJETS ENCOMBRANTS NE SONT PAS ACCEPTÉS

(Manteaux, chaussures, couvertures...)

Où déposer vos dons ?

Date limite de dépôt des dons : 5 décembre

ADMR DE L'AUBE 13 Rue des Près de Lyon
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

(ou dans une association locale ADMR proche de chez vous)

Renseignements : 07.89.24.83.26